

Proust et Colette

Les affinités sélectives¹

Michel Schneider

Haletant d'asthme parmi la nue bleuâtre des fumigations
et le vol des pages une à une détachées de lui,
Marcel Proust pourchassait un temps révolu.
Colette, *La Lune de pluie*²

Écrire ou vivre ? La littérature commence-t-elle où finissent le désir et l'amour ? Lorsque s'éteint la vie parmi les autres, fuie dans une vie de papier ? À quelle vie, quels plaisirs, la littérature s'opposerait-elle ? À quoi perd-on son temps quand on est écrivain : à ne pas écrire ou à ne pas aimer ? Ou à ne pas être aimé ? Écrire plutôt qu'aimer ? Le premier verbe serait-il un verbe réfléchi ? Est-on condamné à ne faire que des essais sur la difficulté de faire des essais, des romans sur les romanciers ? Est-on voué à l'écriture sur l'écriture ? Ou bien les livres sont-ils des choses parmi d'autres que l'on fait avec ses mains pour les confier à d'autres mains ? Traversant toute la littérature du xx^e siècle, ces questions ont opposé deux visions du temps perdu : celle de Proust³ et celle de Colette.

Je tenterai d'y répondre en cinq temps : Colette avant Proust, avec Proust, contre Proust, devant Proust, et enfin, Colette comme Proust.

Colette avant Proust

Peu d'êtres furent réellement plus différents, peu d'écrivains plus secrètement proches. Nés à peu d'années d'écart (1871 pour Proust, 1873 pour Colette), mais séparés par leurs origines de classe : grande bourgeoisie parisienne pour l'un, petite-bourgeoise modeste de Saint-Sauveur-en-Puisaye (Bourgogne) pour l'autre, ils se sont longtemps croisés sans se reconnaître. Puis, chacun ayant découvert dans l'autre un peu de sa propre vérité, ils se sont appréciés, admirés, et, pourquoi ne pas le dire, aimés. Ce qui les opposa : le goût des choses, des corps, de la nature, tout ce que Proust fuyait dans les livres et que Colette trouvait chez les bêtes. Le plaisir de penser au-delà des sens et celui de sentir sans analyser. Elle se voyait comme une « bête entêtée de plaisir » et détestait les snobs qui pensent que « la chair est triste, hélas », à qui a lu tous les livres. Colette, qui écrit : « Assez de suavité. Je mangerais bien un hareng saur⁴ », aimait autant la chère que la chair. Proust, guère porté sur la première, s'exemptait résolument de la seconde, et fuyait

1. Ce texte, fruit d'une communication présentée au séminaire 2016-2017 de l'ITEM « Le champ proustien : De l'amour », est repris dans Michel Schneider, *Écrit dans le noir*, Paris, Buchet/Chastel, 2017.

2. Colette, *Œuvres*, éd. de Claude Pichois et Alain Brunet, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1984-2001, t. IV, *Chambre d'hôtel*, « La lune de pluie », p. 66.

3. Michel Schneider, *L'Auteur, l'autre. Proust et son double*, Paris, Gallimard, 2014.

4. Colette, *Œuvres*, éd. citée, t. IV, *L'Étoile Vesper*, p. 772.

autant la promiscuité des corps masculins qu'il goûtait peu les pantomimes de danseuses nues.

Ce qui les rapprocherait : d'abord, l'amour de leur mère, initiatrice au secret des mots, même si Sido fréquentait plus les fleurs et Jeanne les tragédies de Racine. Ensuite, la langue et ses accents, les idiolectes sociaux et individuels ; la façon de faire parler à des personnages une langue souvent fautive grammaticalement mais juste psychologiquement : le patois bourguignon chez elle ou le langage des coulisses des théâtres ; les *cuits* chez lui, où se révèlent l'âge, la culture et la classe sociale de chacun. La langue et ses maladies étranges : la lettre d'adieu de Mitsou, qui renferme vingt-huit fautes d'orthographe, fit pleurer Proust¹, qui pensait que les beaux livres étaient « écrits dans une sorte de langue étrangère² ». La langue et sa musique secrète : emploi éblouissant des couleurs, rythme de la construction, chutes hors du sens, phrasé intense, libre et sûr chez l'une comme chez l'autre, malgré la différence de tempo : phrases courtes chez Colette, longues chez Proust. Plus secrètement, existaient entre eux des affinités. Électives en apparence, sélectives au fond. Affectives et littéraires. Je les évoquerai dans deux registres de leurs vies et de leurs œuvres : la sexualité et l'écriture.

Comme souvent les amours, celui que je crois déceler entre Proust et Colette commença par une indifférence sourdement hostile : pas mon genre, semblaient-ils penser l'un de l'autre. Le chemin qui conduisit Colette jusqu'à Proust écrivain fut long et sinueux. Dès les premières rencontres, en 1895 (Proust n'avait pas encore publié *Les Plaisirs et les Jours*), Colette n'aima pas l'homme Proust : « [...] je n'avais guère de goût pour sa très grande politesse, l'attention excessive qu'il vouait à ses interlocuteurs [...]³ ». Après avoir rêvé sur son visage en regardant dans l'atelier de Jacques-Émile Blanche le célèbre portrait de Proust lors des séances interminables de pose qu'elle subissait, elle écrit : « [...] deux toiles également ambiguës : la délicieuse petite Manfred en travesti de Chérubin, et Marcel Proust âgé d'environ dix-huit ans [...] l'exaltation d'une beauté qui fut réelle et dura peu. La maladie, le travail et le talent repétrirent ce visage sans pli, ces joues pâles et persanes [...]⁴ ».

La méconnaissance continua par un portrait cruel de Proust, écrivain en devenir, plus que devenu écrivain, dans un personnage de *Claudine en ménage* (1902) :

Un mercredi, chez cette mère Barmann, je fus traquée, poliment par un jeune et joli garçon de lettres [on lit, sur le manuscrit, raturé par Willy : *un jeune youpin des lettres*]. (Beaux yeux, ce petit, un soupçon de blépharite ; n'importe...) Il me compara – toujours mes cheveux courts ! à Myrtocléia, à un jeune Hermès, à un Amour de Prud'hom ; il fouilla, pour moi, sa mémoire et les musées secrets, cita tant de chefs-d'œuvre hermaphrodites [...] qu'il faillit me gâter un cassoulet divin, spécialité de la maison [...]. Mon petit complimenteur, excité par ses propres évocations, ne me lâchait plus. [...] j'entendais sans l'écouter qu'à peine, défiler sa littérature... Il me contemplait de ses yeux caressants, à longs cils, et murmurait, pour nous deux : « Ah ! c'est la rêverie de Narcisse enfant, que la vôtre, c'est son âme emplie de volupté et d'amertume...

– Monsieur, lui dis-je fermement, vous divaguez. Je n'ai l'âme pleine que de haricots rouges et de petits lardons fumés. »
Il se tut, foudroyé⁵.

1. Lettre de Proust à Colette, *Corr.*, XVIII, p. 118-119.

2. *CSB*, p. 305.

3. Colette, *Oeuvres*, éd. citée, t. IV, *Trait pour trait*, « Marcel Proust », p. 924.

4. Colette, *Oeuvres*, éd. citée, t. IV, *Gigi*, « Flore et Pomone », p. 550.

5. Colette, *Oeuvres*, éd. citée, t. I, *Claudine en ménage*, p. 427-428 et p. 1350, note 4.

On n'insistera pas sur le regard que porte Proust sur le genre sexuel de Colette, en qui il voit plus un garçon (Hermès, Narcisse) ou un être asexué – un Amour – qu'une fille, en fleurs ou pas (Myrto, personnage de l'*Aphrodite* de Pierre Louÿs, est une glaçante prostituée sacrée). Colette n'est pas en reste dans l'allusion à l'appartenance sexuelle incertaine de Proust. De la même époque, elle rapportera dans *Mes cahiers* (vers 1950) la scène suivante, toujours dans le salon Caillavet :

Proust vint un soir avenue Hoche avec un compagnon à peine plus âgé que lui, comme lui gracieux et chuchoteur. Venus ensemble, ils prirent ensemble congé, s'en allèrent du même pas. Derrière eux, M^{me} Arman de Caillavet, tournée à l'orage, éclata.

– Ah ! non, non, s'écria-t-elle, il n'est plus possible ! Vous avez vu ? Ces allures de jumeaux tendres ! Ces manières de perruches inséparables ! Vraiment ce petit exagère ! C'est de l'affichage... Encore si ce parti pris de scandaliser s'affranchissait du ridicule ! Qu'est-ce que vous en dites, Monsieur France ? Je vous demande si vraiment... Eh bien, Monsieur France ! Je vous adresse la parole ! [Anatole France était l'amant de M^{me} de Caillavet.] Qu'est-ce que vous avez à me regarder ?

Notre silence unanime l'avertit enfin, et elle se retourna. Derrière elle, Marcel Proust, dans le cadre de la porte qu'il avait ouverte, s'appuyait au chambranle et perdait les couleurs délicates de ses joues et de ses lèvres.

– J'ai... Je voulais reprendre..., balbutia-t-il.

– Quoi ? Quoi ? Vous vouliez quoi ? aboya M^{me} Arman.

– Un livre que Schwob m'a donné... que j'ai laissé... Là, dans le fauteuil... Je vous demande pardon...

Il trouva la force de reprendre le livre, et de s'enfuir¹.

Colette avec Proust

Après ces débuts aigres, et une longue brouille (1897-1913) dont les causes et les effets furent plus mondains que littéraires, commença peu à peu l'échange de politesses classiques entre deux écrivains. En décembre 1917, Colette envoie à Proust *Les Heures longues*. Il la remercie à sa manière, truffée de citations et d'éloges. En mai 1919, à l'envoi de *Mitsou*, il répond :

J'ai un peu pleuré ce soir, pour la première fois depuis longtemps, et pourtant depuis quelque temps je suis accablé de chagrin de souffrances et d'ennuis. Mais si j'ai pleuré, ce n'est pas de tout cela, c'est en lisant la lettre de *Mitsou*. Les deux lettres finales, c'est le chef-d'œuvre du livre [...]. Peut-être, s'il fallait absolument pour vous montrer que je suis sincère dans mes éloges, vous dire ce que je ne me permettrais pas d'appeler une critique, appliquée à un Maître tel que vous, je trouverais que cette lettre de *Mitsou* si belle, est aussi un peu trop jolie, qu'il y a parmi tant de naturel admirable et profond, un rien de précieux. Certes quand au restaurant (au prodigieux restaurant – auquel je compare avec un peu d'humiliation mes inférieurs innombrables restaurants des *Swann* que vous ne connaissez pas encore, et qui paraîtront peu à peu) (au restaurant qui me fait aussi penser avec un peu de mélancolie à ce dîner que nous devions faire ensemble et qui, comme rien dans ma vie depuis ce moment-là, et déjà longtemps auparavant – ne s'est réalisé), le lieutenant bleu parle d'un joli vin qui sent le café et la violette, c'est tellement dans le caractère et le langage du lieutenant bleu².

En décembre 1919, Proust envoie à Colette un extrait de la *Recherche*, « M^{me} de Villeparisis à Venise » pour *Les Mille et un matins*, rubrique qu'elle tient au quotidien

1. Colette, *Mes cahiers*, « Proust », in *Belles Saisons, Nudité, Paysages et Portraits, Aventures quotidiennes*, Paris, Flammarion, 1985, p. 153.

2. Lettre à Colette, *Corr.*, XVIII, p. 118-119.

Le Matin. Colette lui demande une coupure de trente lignes¹. Proust s'exécute et le texte paraît². Puis, les deux écrivains poursuivent une correspondance à l'occasion de la publication de leurs livres respectifs. Proust, en 1919, accompagne ainsi *À l'ombre des jeunes filles en fleurs* : « À madame Colette. En souvenir attendri et émerveillé de *Mitsou*³. » *Chéri* en 1920, dont Colette avait demandé à Proust de lire les épreuves⁴, est ainsi dédicacé : « À Marcel Proust avec inquiétude (que va-t-il penser de *Chéri*) et affection⁵. » Proust, jamais avare d'hyperboles flâgorneuses, parlera ensuite du « génial *Chéri*⁶ ». *Le Côté de Guermantes* (1920) sera précédé de l'envoi : « À Madame Colette / Hommage d'admiration et de reconnaissance profondes (je ne vous en écris pas plus j'ai 41 de fièvre etc.) / Votre ami respectueux⁷. » En octobre 1920, ils s'entre-congratulent pour leur Légion d'honneur. Proust : « C'est moi qui suis fier d'être décoré en même temps que l'auteur du génial *Chéri*⁸. » Il émet le souhait de la revoir : « [...] comme je ne fais pas que vous admirer énormément mais que je vous aime aussi beaucoup (cela ne vous fâche pas ?) j'aimerais bien qu'on passât une soirée ensemble. [...] Ce serait si gentil de se voir⁹. » Ils se rencontrent une fois ou deux, au Ritz. En mai 1921, Proust adresse « À Madame la Baronne de Jouvenel » un exemplaire dédicacé de *Guermantes II* et de *Sodome et Gomorrhe I* : « Chère Madame, Dire que j'avais osé espérer qu'on serait amis ! [...] Mais c'est embêtant de vous avoir vue et puis de ne vous connaître que comme si nous vivions à deux époques différentes, à des siècles. [...] Est-ce que mon espoir de vous revoir est aussi bête que celui de l'homme qui tombe d'une tour et croit se raccrocher¹⁰. » Elle lui fait part de son enthousiasme au début de juillet 1921¹¹ : c'est la dernière lettre échangée ; Proust mourra seize mois plus tard.

Voilà pour les relations littéraires mondaines. Avec le temps, sans être amicaux, leurs rapports personnels étaient devenus attentionnés. Un tiers prit place entre eux lorsque Louis de Robert, ami de Proust, tombe fou amoureux de Colette qui le rejette. Proust se propose en médiateur :

[...] moi qui ai été si continuellement malheureux en amour [...] oui, moi si impuissant à flétrir les cœurs que je voudrais unis au mien, dès qu'il ne s'agit plus de moi, cher ami, j'ai des vertus de sorcier que vous devriez éprouver [...]. Je n'ai pas réconcilié que des amis, mais des amants, mais des ménages. J'ai donné aux yeux d'une coquette du prestige à l'amant malheureux qu'elle dédaignait. Ah ! cher ami, si, pour vous que j'aime tant, je pouvais quelque chose, que j'en serais heureux ! Vous n'avez qu'à parler [...]¹².

1. Lettre de Colette, [peu avant le 11 décembre 1919], *Corr.*, XX, p. 640.

2. « Les Mille et un Matins. M^{me} de Villeparisis à Venise », *Le Matin*, 11 décembre 1919, p. 2. Fragment modifié d'un passage d'*Albertine disparue* (AD, IV, p. 209-213).

3. Cité par Claude Pichois et Alain Brunet, *Colette*, Paris, Éditions de Fallois, 1999, p. 249.

4. Lettre de Colette, [mai 1920], *Corr.*, XIX, p. 282.

5. Bibliothèque nationale, *Marcel Proust*, Paris, 1965, n° 468 ; *Marcel Proust. L'écriture et les arts*, Paris, Gallimard-BnF-RMN, 1999, n° 256.

6. Lettre à Colette, *Corr.*, XIX, p. 502.

7. Vente Binoche & Giquello et Sotheby's, Paris, 7 octobre 2014, lot n° 155 ; cf. *BIP*, n° 45, 2015, p. 217.

8. *Corr.*, XIX, p. 502.

9. *Ibid.*

10. *Corr.*, XX, p. 235.

11. *Ibid.*, p. 380-382.

12. *Corr.*, XII, p. 165, [Peu après le 1^{er} mai 1913].

De Robert s'enferre et poursuit Colette de ses assiduités. En vain. Colette écrit au même moment à Missy (Mathilde de Morny, son amante, que Colette appelle son « velours chéri ») : « quand il m'a suppliée de l'embrasser, j'ai failli le brutaliser. On ne se donne pas par pitié. On se donne par amour, d'abord. On peut se donner aussi par appétit, gaiement, comme on satisfait une faim ou une soif, et cela n'est pas bien grave, mais se donner par pitié – et à un homme, tu sais bien qu'on ne peut pas, quand le dégoût est la cause du refus¹. » Proust conseille alors à de Robert la manière forte : « Vous avez été trop bon, dites-vous [...]. Et quand ces gentillesses-là trop prodiguées n'ont pas réussi, il faut faire le contraire, cesser d'être gentil². » L'éconduit suit le conseil et écrit à Colette que s'il avait voulu voir son corps dévoilé, il n'aurait pas attendu « l'heure où la beauté s'apprête à vous quitter » et aurait « loué un fauteuil d'orchestre à cinq francs comme tout le monde » du temps où elle se produisait au music-hall. Ultime pique, il conclut qu'elle a plus d'emprise par ses lettres que par sa présence : « Oui, lui écrit-il à la parution de *La Vagabonde*, je sens que le meilleur de vous, le sommet, la flamme, l'âme de votre être c'est dans vos livres, c'est loin de vous que je les goûte. Et voici pourquoi je pourrais rester très longtemps sans vous voir si j'avais à lire quelque chose de vous. » Contentez-vous de mes livres et ne cherchez pas à me posséder, répond sèchement la dégoûtée. Mais elle garda toujours une dette envers de Robert, son amoureux transi et vindicatif. Admirateur de la première heure, puis ami fidèle de Proust (il avait lu, avant même la parution, les secondes épreuves de *Swann*), c'est de Robert qui fit découvrir à Colette son chef-d'œuvre :

Pendant de longues années je cesse de le voir. On le dit déjà très malade. Et puis Louis de Robert, un jour, me donne *Du côté de chez Swann*... Quelle conquête ! Le dédale de l'enfance, de l'adolescence rouvert, expliqué, clair et vertigineux... Tout ce qu'on aurait voulu écrire, tout ce qu'on n'a pas osé ni su écrire, le reflet de l'univers sur le long flot, troublé par sa propre abondance... Que Louis de Robert sache aujourd'hui pourquoi il ne reçut pas de remerciement : je l'avais oublié, je n'écrivis qu'à Proust³.

Que peut dire de plus beau un écrivain à propos d'un autre que cette phrase : « Il a écrit ce que je n'aurais pu écrire » ?

Ce qui les rapproche littérairement était peut-être ce qui les séparait dans la vie : le temps. Proust devina ces proximités de sensibilité dans les premiers écrits de Colette encore sous l'emprise et la signature de Willy, mais il n'eut pas le temps de la voir devenir l'un des plus grands écrivains du demi-siècle. Colette, elle, eut le recul nécessaire pour comprendre combien profondément Proust l'avait devancée. Les deux écrivains sont à rapprocher (sans les comparer, même s'il m'arrive parfois, je l'avoue, de penser que Colette, moins grand écrivain que Proust, écrit mieux que lui) sur le plan du style lui-même, par un même souci d'écrire avec des images et non des clichés. « [...] vous êtes le seul, lui écrit-elle dès 1895, [...] qui ayez si nettement vu que, pour lui [Willy], le mot n'est pas une représentation, mais une chose vivante, et beaucoup moins un signe mnémonique qu'une traduction picturale⁴. » Plus encore que Proust, elle fit battre la langue comme un cœur inquiet

1. Cité par Claude Pichois et Alain Brunet, *Colette*, op. cit., p. 184.

2. *Corr.*, XII, p. 170-171, [Première huitaine de mai 1913].

3. Colette, *Œuvres*, éd. citée, t. IV, « Marcel Proust », p. 925.

4. *Corr.*, I, lettre 240, p. 385.

de ne pas trouver ses mots, et ses adjectifs palpitants, ses adverbes rares et crus, ses verbes charnus surent faire de ces « choses » des êtres vivants s’adressant aux sens en délaissant parfois le sens. Quand André Parinaud l’interrogera en 1949 sur le style de Proust, elle répondra : « Je ne sais pas juger. Je n’ai pas le sens critique assez précis, assez développé. Non. Non. J’aime mieux dire, comme si j’étais une jeune fille et que je fusse éprise de lui, j’aime mieux ne pas le juger et dire simplement : je l’aime. » Jusqu’en littérature, Colette aime aimer, quand Proust, lui, se sert de la littérature pour ne pas aimer.

Colette contre Proust

Écrire sur le sexe, le mal qu’il recèle et les maux qui l’affectent, décrire la sexualité de leurs contemporains, ses marques psychiques et ses destins sociaux, Colette et Proust s’y useront. Par des voies différentes, l’un contre l’autre, mais tout contre aussi. Écrire la chose sexuelle, et l’écrire comme une chose sociale, dans laquelle le pouvoir et l’argent comptent autant que les désirs et les sentiments, est sans doute ce qui rapproche le plus Proust et Colette. Mais s’opposent aussi profondément deux écritures du désir, portées, l’une par un homme qui montre une fondamentale indifférence au sexe, une asexualité qui lui sert de défense contre l’homosexualité, l’autre par une femme bisexuelle acceptant pleinement sa féminité. Entre une Colette aimant les femmes, mais non par haine ou peur des hommes, et un Proust qu’on a pu dire « lesbien », existait une fraternité sexuelle sans sexe, une sorte de sororité inavouable. Thèmes communs : l’amour, la guerre des sexes, la guerre, souvent plus dure encore, entre amants de même sexe. Ou encore, la jalousie, porte étroite vers l’enfer d’aimer et chemin vers l’écriture conçue comme traque des secrets inaccessibles de l’autre. On trouve même, sans qu’il soit besoin d’invoquer un quelconque plagiat, des scènes semblables chez l’un et l’autre : Chéri, sous les fenêtres illuminées de Léa, sa maîtresse infidèle, et Swann, posté au pied des bien nommées jalousies de celles d’Odette. Mais ces affinités sont sélectives et il y a des divergences dans l’approche de ce thème commun. Que l’on compare « Un amour de Swann » ou *La Prisonnière* avec les dernières pages du *Pur et l’Impur*. Qu’on les relise en regard, si j’ose dire, pour faire toute la part du visuel dans le tourment de l’espion jaloux guettant l’éclair du désir de l’autre, dans ces scènes où il croit voir, ou veut voir, ce qu’il ne saurait voir sans en être foudroyé. « J’ai eu l’occasion de descendre au fond de la jalousie, de m’y établir et d’y rêver longuement, écrit Colette [...]. Elle n’est point basse ; mais elle nous voit humbles, et courbés dès le premier abord. Car elle est le seul mal que nous endurons sans nous y accoutumer¹. » Colette a la jalousie sensuelle, physique : « une sorte de purgatoire gymnique, où s’entraînent tour à tour tous les sens [...]. Culture de l’ouïe, virtuosité optique, célérité et puissance du pas, odorat tendu [...]². » La jalousie est pour elle une guerre, cruelle, implacable. « Tout cela rappelle fort les exercices du soldat en campagne et la science des braconniers [...]. Comme tout le monde, j’ai souhaité un peu plus que la mort à une femme, deux femmes, trois femmes³... » Proust, lui, écrit la jalousie comme une affaire

1. Colette, *Oeuvres*, éd. citée, t. III, *Le Pur et l’Impur*, p. 648-649.

2. *Ibid.*, p. 648.

3. *Ibid.*, p. 648-650.

de mots («casser le pot»), de noms («Andrée»), mais ni Swann ni le narrateur n'osent s'avouer leur désir de tuer Odette ou Albertine, les infidèles. La jalousie au féminin serait-elle plus ravageante, ou bien Colette se montrait-elle moins soucieuse que Marcel du *qu'en lira-t-on*?

Autre fausse symétrie : l'homosexualité. Autour de l'axe de la différence d'âge des amants, le couple Léa-Chéri est la réplique inversée de celui de Charlus et Morel, Colette prêtant d'ailleurs à Léa un aspect masculin, et Proust à Charlus des traits féminins. À cette différence près : Proust décrit les amours lesbiens en projetant sur eux des désirs masculins. Quand il lui adresse *Sodome et Gomorrhe I*, elle répond :

Personne au monde n'a écrit des pages comme celles-là sur l'Inverti, personne ! Je vous fais là une louange orgueilleuse, car si j'ai voulu autrefois écrire sur l'inverti une chose pour le *Mercure*, c'est celle-là que je portais en moi, avec l'incapacité et la paresse de l'en faire sortir ! [...] Qui oserait toucher, après vous, à l'éveil lépidoptérien, végétal, ornithologique, d'un jupien à l'approche d'un charlus¹ ?

Mais après l'avoir ainsi félicité d'avoir abordé ce qu'à l'époque on appelle l'inversion, Colette attendra des années après la mort de Proust pour dire qu'elle n'aimait pas qu'il décrive les amours lesbiens en projetant sur eux des désirs masculins. Elle lui reprochera de façon à peine voilée d'être un homme n'aimant pas les femmes et transposant au féminin les rites de l'homosexualité masculine : «C'est, n'en déplaise à l'imagination ou l'erreur de Marcel Proust, qu'il n'y a pas de Gomorrhe [...]. Intacte, énorme, éternelle, Sodome contemple de haut sa chétive contrefaçon².» (*Le Pur et l'Impur*, 1931). Pour Colette, Gomorrhe n'est pas le reflet de Sodome, ni l'homosexualité féminine un simple décalque de la masculine. Selon elle, Proust décrit les rapports entre partenaires de même sexe comme des rapports entre jeunes filles en fleurs (rappelons que les fleurs sont les organes sexuels des plantes) ou comme autant de sabbats d'une infernale et maudite société secrète. Colette voit simplement des femmes «tout ensemble libres et apeurées» cherchant une «sensualité sans résolution et sans exigences».

Colette devant Proust

Proust resta pour Colette une énigme. Il suscita un si fort désir de le peindre avec des mots – les mots de sa langue à elle, mais aussi ceux de sa langue à lui – que, comme un peintre insatisfait de manquer toujours la vérité d'un visage, elle retraca souvent son portrait, de 1926 à 1950. En 1926, elle écrit : «Il était un jeune homme dans le même temps que j'étais une jeune femme, et ce n'est pas dans ce temps-là que j'ai pu le bien connaître³.» Ensuite, elle évoque de nouveau à plusieurs reprises Proust dans le salon de M^{me} de Caillavet, notamment dans *La Jumelle noire* : «Du fond de ma timidité triste de ce temps-là, j'admirais sans réserve "M^{me} de Caillavet la jeune" [...]»⁴. Reçue dans le salon de celle-ci,

1. *Corr.*, XX, p. 380-382, [Premiers jours de juillet 1921].

2. Colette, *Œuvres*, éd. citée, t. IV, *Le Pur et l'Impur*, p. 628.

3. Colette, *Œuvres*, éd. citée, t. IV, *Trait pour trait*, «Marcel Proust», p. 924.

4. Colette, *Romans-Récits-Souvenirs (1941-1949). Critique dramatique (1934-1938)*, Paris, Robert Laffont, «Bouquins», t. 3, *La Jumelle noire*, «L'Âne de Buridan de Robert de Flers et Gaston de Caillavet, au Théâtre-Français», 1989, p. 1247.

Colette évoque avec une précision cruelle « le chuchotement très doux de Marcel Proust adolescent » et « Robert de Montesquiou qui criait, comme le paon, à des intervalles imprévisibles¹. »

Les portraits suivants montrent l'écrivain en perpétuel jeune homme, de moins en moins adonné aux plaisirs et aux jours à mesure que leur fin s'annonçait, de plus en plus mangé par son livre. En 1949, elle écrira dans *Trait pour trait* : « C'est qu'il paraissait singulièrement jeune, plus jeune que toutes les jeunes femmes. De grandes orbites bistrées et mélancoliques, un teint parfois rosé et parfois pâle, l'œil anxieux, la bouche, quand elle se taisait, resserrée et close comme pour un baiser²... »

Colette, approchant de sa propre fin, cracha encore d'une belle encre noire deux portraits d'un Proust dans le halo de la mort. On la sent tendrement fondue à la figure de son fantôme. Le premier date de 1944 (*Flore et Pomone*) :

Je me rappelle un dîner au Ritz, commencé fort tard, prolongé en souper et en causerie. Marcel Proust était encore à cette époque, dans ses meilleurs jours, un homme presque jeune et charmant, tout empreint d'une prévenance excessive, d'une obligeance suppliante, peinte dans son regard. Mais vers 4 heures du matin j'avais devant moi une sorte de garçon d'honneur pris d'alcool, la cravate blanche désordonnée, le menton et les joues charbonnés de poil renaissant, un gros pinceau de cheveux noirs éploqué en éventail entre les sourcils... « Oh ! ce n'est pas lui... », murmura une invitée. Tout au contraire, j'attendais que parût, ravagé mais puissant, le pécheur qui de son poids de génie faisait chanceler le frêle jeune homme en frac... Ce moment ne vint pas. La nuit se faisait aurore et ne pâlissait qu'à la faveur du plus séduisant bavardage. Personne ne se garde mieux qu'un être qui semble s'abandonner à tous. Derrière sa première ligne de défense entamée par l'eau-de-vie, Marcel Proust, gagnant des postes plus obscurs et plus difficiles à forcer, nous épiait³.

Le second portrait est de 1949 (*Trait pour trait*). Décor clair-obscur. La place Vendôme et l'hôtel Ritz sous le ciel nocturne d'un Paris en guerre, en proie aux alertes et aux bombardements :

Nous échangeâmes des lettres, mais je ne l'ai guère revu plus de deux fois pendant les dix dernières années de sa vie. La dernière fois, tout en lui annonçait, avec une sorte de hâte et d'ivresse, sa fin. Vers le milieu de la nuit, dans le hall du Ritz, désert à cette heure, il recevait quatre ou cinq amis. Une pelisse de loutre, ouverte, montrait son frac et son linge blanc, sa cravate de batiste à demi dénouée. Il ne cessait de parler avec effort, d'être gai. Il gardait sur sa tête – à cause du froid et s'en excusant – son chapeau haut de forme, posé en arrière, et la mèche de cheveux en éventail couvrait ses sourcils. Un uniforme de gala quotidien, en somme, mais dérangé comme par un vent furieux qui, versant sur la nuque le chapeau, froissant le linge et les pans agités de la cravate, comblant d'une cendre noire les sillons de la joue, les cavités de l'orbite et la bouche haletante, eût pourchassé ce chancelant jeune homme, âgé de cinquante ans, jusque dans la mort⁴.

Tous les textes de Colette sur Proust baignent dans une lueur bleue glacée. « La lumière étouffée qui venait du hall, un blanc reflet théâtral montant du plastron cassé, sculptaient son menton et ses arcades sourcilières⁵. » Partout ailleurs, les ombres. La mort n'est pas loin :

1. *Ibid.*

2. Colette, *Œuvres*, éd. citée, t. IV, *Trait pour trait*, « Marcel Proust », p. 924-925.

3. Colette, *Œuvres*, éd. citée, t. IV, *Gigi*, « Flore et Pomone », p. 550-551.

4. Colette, *Œuvres*, éd. citée, t. IV, *Trait pour trait*, « Marcel Proust », p. 925.

5. Colette, *Mes cahiers*, éd. citée, p. 155.

Je me souviens que, sous un réverbère bleu, Marcel Proust suffoquait d'asthme, renversait une face mauve creusée d'ombres, envahie d'une barbe avide. Nous pouvions lire, sur ses traits, dans cette bouche ouverte qui buvait l'obscurité piquetée de bleu violet, qu'il mourrait bientôt. Il avait la force encore d'admirer la nuit et ses pervenches de guerre. Au même moment un raid d'avion accourut et je dus m'abriter avec Proust dans l'hôtel Ritz. L'alerte passée, il s'empressait, haletant mais animé d'une grâce mondaine, et parlait d'envoyer chercher pour moi une voiture comme s'il y eût encore des voitures dans Paris à deux heures du matin¹. («Lumières bleues», 1939)

Colette a dépassé les quatre-vingts ans lorsqu'elle écrit son dernier texte sur Proust. Permanence du souvenir, fascination des images qui reviennent comme des visiteurs non attendus, on y lit : «Comme enfin nous le quittions, il recula, nous salua de la main, et l'ombre de nouveau creusa ses profondes orbites, et combla de cendre l'ovale noir de sa bouche, ouverte pour chercher l'air².»

Colette devant Proust ou chez Proust ? Les portraits qu'elle laisse de lui sont de plus en plus proustiens par la dureté du trait, la peinture, comme dans la *Recherche*, des bas-fonds obscurs du Paris de la Guerre où les contours des êtres et des choses s'estompent. Proust vu par Colette est comme Charlus ou Saint-Loup peints par Proust. «L'expression du plastron blanc froissé et de la cravate convulsive m'effraya autant que les touches noires posées sous les yeux, autour de la bouche, par un mal distract, qui lui charbonnait le visage au hasard³.» Colette, lorsqu'elle écrit ces lignes au soir de sa vie a lu depuis longtemps *Le Côté de Guermantes* où le narrateur regarde effaré le triangle «convulsif» du vêtement de Charlus. «Je regardais M. de Charlus. La houppette de ses cheveux gris, son œil dont le sourcil était relevé par le monocle et qui souriait, sa boutonnière en fleurs rouges, formaient comme les trois sommets mobiles d'un triangle convulsif et frappant⁴.» Colette fait de Proust un personnage semblable à ceux de son grand roman, et se fait l'observateur cruel et affligé de la déchéance physique d'un écrivain qu'elle admire, exactement comme le narrateur épie ses personnages et décèle par des détails leur trouble et leurs failles, et parfois leurs vices, dans lesquels Proust avait mis les siens à distance. Les écrivains sont des espions. Ils ne voient pas ce que voient les autres et voient ce que les autres ne voient pas.

Colette comme Proust

En apparence, les oppositions entre Colette et Proust ne sont pas moindres du côté de l'écriture que du côté de la vie sexuelle. Il y aurait deux façons de perdre son temps : le temps de vivre que l'on sacrifie dans l'écriture et le temps d'écrire que l'on gaspille à seulement vivre. Pour autant que l'on puisse les séparer, vivre et écrire sont pour l'un et l'autre à la fois en rupture et en continuité. Chacun de son côté, les deux écrivains, dans le noir de la méconnaissance d'une œuvre à écrire, qu'il ne faut pas trop comprendre pour pouvoir l'achever, dansèrent un étrange ballet pour tenter de répondre à la question : existe-t-il un désir d'écrire qui ne soit la fuite du désir d'aimer, ou du désir tout court ? En 1940, dans *La Lune de*

1. Colette, *Oeuvres complètes*, Édition du centenaire, Flammarion-Club de l'honnête homme, 1973-1976, t. 11, Journal intermittent, «Lumières bleues», p. 364.

2. Colette, *Mes cahiers*, éd. citée, p. 155.

3. *Ibid.*, p. 154.

4. *CG I*, II, p. 566.

pluie, Colette écrit : « Le jargon de l'imprimerie, qui n'y voit pas malice, nomme “belles pages” ces clairières blanches où le texte, refoulé, ne commence qu'à mi-feuillet. J'ai bien envie – il est vrai que c'est sur le tard – d'appeler “beaux jours” les jours où le travail, la flânerie, l'amitié se faisaient la part large, au détriment de l'amour¹. » Rien ne vaut la vie en belles pages.

En apparence, quant au partage entre vie écrite et vie vécue, tout oppose Colette à Proust. La vraie vie, Proust ne la trouvait que dans cette vie de papier où les écrivains s'enfoncent. Colette, de son côté, revendiqua toujours une vie hors de l'écriture. Écrivain, et de premier ordre, elle fut aussi mime, actrice, danseuse, et même gérante d'un institut de beauté, rue de Miromesnil – tous métiers à plumes –, critique de théâtre et de concerts, romancière, journaliste et chroniqueuse – métiers de plume. Quel était son premier métier ? Dans l'entre-deux guerres, période des chefs-d'œuvre de sa maturité, elle n'était pas trop sûre que ce fût la littérature. À une époque où c'était à des écrivains et non à des sportifs ou des acteurs que les grandes marques s'adressaient, pour vanter leurs produits, elle a prêté son nom, son image et son génie de la langue à ce qui ne s'appelait pas la publicité mais la réclame. Elle rédigea nombre de plaquettes publicitaires, slogans pour les affiches, encarts dans la presse pour des grandes marques : Hermès, Philips, Perrier, Ford, les vins Nicolas, les cigarettes Lucky Strike, et même légendes pour des produits triviaux comme les cure-dents Négri. Tâche que la plupart de nos écrivains d'aujourd'hui – qui ont presque tous un deuxième ou un premier métier – jugeront subalterne, quitte à s'y livrer discrètement. Mais, pionnière, Colette leur répondrait qu'écrire, « plaisir et souffrance d'oisifs », n'est pas un métier. C'est une passion, une patience, une maladie, un luxe, certes, mais pas un métier, même si, du métier, cela en demande autant que n'importe quel métier. Dans les pages qu'elle consacra à « la réclame » Colette reste Colette jusque dans le moindre slogan. Subjective, passéeiste, nostalgique de son enfance, elle trace un étonnant autoportrait que signe, c'est le cas de le dire, la griffe qu'on lui connaît, fluide, rapide, visuelle. Un jour, vers la fin, quand un journaliste lui demanda si la vie avait un sens, Colette répondit : « Et même un sens unique ; le sens de quitter la vie. » Raison de plus pour la remplir des plaisirs et des joies d'une écriture sensuelle qui montre les choses et les gens ordinaires et pas seulement des situations et des personnages romanesques.

L'opposition n'était cependant pas si tranchée. Proust n'aurait sans doute pas fait reproche à Colette de s'être fourvoyée dans la vie réelle. Pour lui, la littérature comme la sexualité s'affranchissaient des préjugés sociaux et moraux. Dans cette dispersion d'une vie d'écrivain hors de la littérature, il aurait vu sans doute un gâchis, car il voyait en Colette non pas une danseuse de music-hall, mais un écrivain à part entière. S'il aimait sans réserves l'œuvre des écrivains femmes, Mme de Sévigné, George Sand, George Eliot ou, plus près de lui, Anna de Noailles... et Colette, il n'aurait pas partagé les conceptions actuelles d'une écriture traversée de l'intérieur par la différence des sexes ni considéré qu'il y aurait une *écriture-femme*, une *littérature régionale* ou des *auteurs homosexuels*. Comme elle, il aurait sans doute refusé de nommer *écrivaines* les femmes qui écrivent. Pour lui, il y avait deux genres d'écrivains : les bons et les autres. Il goûtait les romans ou les récits de Colette (trois, surtout : *Les Heures longues*, instantanés sur la Grande

1. Colette, *Œuvres*, éd. citée, t. IV, *Chambre d'hôtel*, « La lune de pluie », p. 70.

Guerre ; *Mitsou*, portrait des amours de peu ; et *Chéri*, pour l'aspect incestueux des liens entre amants séparés et unis par la différence d'âge) non pas *bien que* – ou *parce que* – écrits par une scandaleuse, mais parce qu'ils étaient écrits, tout court.

Sur la question : vivre ou écrire, écrire pour vivre ou ne vivre que pour écrire, la position de Proust fut moins entière qu'il n'y paraît. Si dans sa vie il se montra intraitable : tout pour l'écriture, dans son roman, il apporte des réponses contradictoires, suivies de revirements, comme s'il ne pouvait pas choisir, ou qu'il n'y avait pas à choisir entre d'un côté, un art vécu, vrai comme la vie, simple comme les jours et leurs plaisirs, et de l'autre une vie fausse comme l'art où l'on met un prisme entre le réel et ce que l'on peut en vivre dans la pensée.

D'un côté, pour parler comme lui, il conclut *Le Temps retrouvé* par la phrase célèbre : « La vraie vie, la vie enfin découverte et éclaircie, la seule vie par conséquent pleinement vécue, c'est la littérature¹. » Ce semble être non seulement la leçon que tire le narrateur, mais la conclusion de la vie et de l'œuvre du romancier : la seule vie vécue n'est pas celle que l'on vit parmi les autres, mais parmi les livres. Il parlait de lui-même. Écrire, tant que la mort vous en laisse le temps, ce fut de 1917 à 1922, époque où il renoua avec Colette, la grande, la seule affaire de Proust, déchiré entre le temps d'écrire et le temps de mourir. Mais peut-on vraiment dire que « [p]ar l'art seulement nous pouvons sortir de nous, savoir ce que voit un autre de cet univers qui n'est pas le même que le nôtre² » ? La *vraie* vie est-elle vraiment ailleurs que dans la vie ?

D'un autre côté cependant, Proust affirme que le but de l'art est de « ressaisir notre vie et aussi la vie des autres³ », et même dans sa vie quotidienne, il n'a jamais renoncé à vivre, et n'a pas conçu et construit sa « vraie vie » autrement qu'en pénétrant dans la vie des autres assez profondément pour la vivre un peu, s'y perdre beaucoup et en charger infiniment son œuvre. Le temps perdu, pour le narrateur, c'est souvent celui qu'il vit sans amour. « Quand je vis que d'elle-même elle ne m'embrasserait pas, [je compris] que tout ceci était du temps perdu et que ce n'était qu'à partir du baiser que commencerait les minutes calmes, et véritables [...]⁴. » Si le temps perdu est double : celui qu'on passe sans écrire, et celui qu'on passe sans aimer, les deux formes se rejoignent dans un temps retrouvé ou l'on écrit sur l'amour. Comme celui de Guermantes et celui de Méséglise finissent par se rejoindre dans la topographie des souvenirs remémorés, les *deux côtés*, vie et écriture, peuvent se confondre dans un même désir : écrire sur l'objet aimé. Écrire, dit Proust dans *Contre Sainte-Beuve*, c'est mettre au jour le livre qu'on a en soi. Mais c'est aussi mettre au jour – ou à la nuit – le livre qu'est l'autre qu'on aime. Inconnaissable, il nous cache la vérité de son désir. Illisible, il n'est qu'une série enchevêtrée de paragraphes obscurs, de mensonges crasses et d'hypothèses rêveuses. Brouillon d'un roman interminable, Albertine est la matière de celui que le narrateur tirera de son impossible amour. « [...] une heure plus tard, tout en descendant les chemins qui ramenaient, un peu trop à pic à mon gré, vers

1. *TR*, IV, p. 474.

2. *Ibid.*

3. Cf. *TR*, 1927, vol. II, p. 48.

4. *P*, III, p. 902.

Balbec, je me disais que c'était avec elle que j'aurais mon roman¹. » Ambiguité de la formule : quel roman, celui que le narrateur vit avec Albertine ou celui qu'il écrira ensuite autour de cet amour ?

Proust nous montre finalement qu'il est vain de se demander s'il faut ou non renoncer à la littérature pour vivre sa vie et celle des autres. Aimer donne à écrire. Dans un fragment non publié de *La Prisonnière* parlant d'« elle », c'est-à-dire d'Albertine, et bien sûr, au-delà, de Gilberte Swann, et encore au-delà, de Maman, Proust écrit :

Mais quelles statues, quels tableaux, quelles œuvres d'art contemplés ou possédés m'eussent ouvert comme elle cette petite déchirure qui se cicatrisait assez vite mais qu'elle, et les indifférents inconsciemment maladroits, et à défaut de personne d'autre, moi-même savaient si bien rouvrir, cette cruelle issue hors de soi-même, ce saignant petit chemin de communication privé mais qui donne sur la route où tout le monde passe vers cette chose qui n'existe pas d'habitude pour nous tant qu'elle ne nous a pas fait souffrir, la vie des autres².

Peut-on être écrivain sans avoir traversé jamais un refus de l'écriture ? Une haine du papier ?

La même hésitation, les mêmes contradictions se retrouvent chez Colette. Dans ses accès de dédain pour la chose écrite, elle considère par moments la littérature comme une peine perdue (en existe-t-il d'autres, de peines : des utiles, des bonnes, qui vaillent que l'on s'y abandonne ?). Telle Ariane, par le fil de ses écrits autobiographiques, Colette m'a délivré de cette peur de passer à côté de la vie lorsque, prisonnier volontaire, on la passe dans ce labyrinthe où l'on écrit celle des autres. Lorsque je tente d'égayer d'un peu de noir mes amertumes d'auteur se plaignant de n'être que cela, un gratte-papier, je me conforte souvent par la lecture de Colette, y trouvant un alibi et un remède à ma paresse triste. Je relis souvent une belle page sur l'écriture comme rempart contre les plaisirs sensuels, lutte à contre-corps, plaisir à contre-désir :

Cette répugnance, que m'inspirait le geste d'écrire, n'était-elle pas un conseil providentiel ? Il est un peu tard pour que je m'interroge là-dessus. Ce qui est fait est fait. Mais dans ma jeunesse, je n'ai jamais, *jamais*, désiré écrire. Non, je ne me suis pas levée la nuit en cachette pour écrire des vers au crayon sur le couvercle d'une boîte à chaussures ! Non, je n'ai pas jeté au vent d'Ouest et au clair de lune des paroles inspirées ! Non, je n'ai pas eu 19 ou 20 pour un devoir de style, entre douze et quinze ans ! Car je sentais, chaque jour mieux, je sentais que j'étais justement faite pour ne pas écrire. [...] Quelle douceur j'ai pu goûter à une telle absence de vocation littéraire ! Mon enfance, ma libre et solitaire adolescence, toutes deux préservées du souci de m'exprimer, furent toutes deux occupées uniquement de diriger leurs subtiles antennes vers ce qui se contemple, s'écoute, se palpe et se respire. Déserts limités, et sans périls ; empreintes, sur la neige, de l'oiseau et du lièvre ; étangs couverts de glace, ou voilés de chaude brume d'été ; assurément vous me donnâtes autant de joies que j'en pouvais contenir. Dois-je nommer mon école une école ? Non, mais une sorte de rude paradis où des anges ébouriffés cassaient du bois, le matin, pour allumer le poêle, et mangeaient, en guise de manne céleste, d'épaisses tartines de haricots rouges, cuits dans la sauce au vin, étalés sur le pain gris que pétrissaient les fermières... Point de chemin de fer dans mon pays natal, point d'électricité, point de collège proche, ni de grande ville. Dans ma famille, point d'argent, mais des livres. Point de cadeaux, mais de la tendresse. Point de confort, mais la liberté. Aucune voix n'emprunta le son du vent pour me glisser avec un petit souffle froid, dans l'oreille, le conseil d'écrire, et d'écrire encore, de ternir, en écrivant, ma bondissante ou tranquille perception de l'univers vivant³...

1. *JF II*, II, p. 268.

2. *P*, Esquisse IX, t. III, p. 1127.

3. Colette, *Oeuvres*, éd. citée, t. IV, *Journal à rebours*, « La chauffette », p. 174-175.

Parfois, voulant fuir l'écriture, Colette, part, au loin, vers la vraie vie qui comme chacun croit savoir, est ailleurs que dans les livres. Elle ne va pas au Désert comme du temps de Rancé ou de Port-Royal. Pas assez mystique pour ça. Trop charnelle : elle va dans un désert, un vrai, de sable. Ou à la mer ; ou en cure, à la montagne. Des déserts, partout, ou elle ne peut ni ne veut plus écrire. Des chambres d'hôtel, qui se ressemblent : elle en fera une nouvelle sous ce titre *Chambre d'hôtel* (1940). Elle revient, et écrit une autre nouvelle : *La Lune de pluie* où des gens ordinaires, un ouvrier, une dactylo, une brodeuse se heurtent aux mots et aux choses, croisant au passage une femme écrivain qui verse de l'ennui d'écrire à l'ennui de faire autre chose qu'écrire. « Cette "Fin de Chéri" sera la mienne, disait déjà Colette quinze ans plus tôt, tant elle m'emm...nuie. Mais j'y travaille terriblement. [...] Ce roman va être assez sombre, et tout nu¹. » Même ennui d'écrire, un peu partout : « Maudit travail ». « Cette lettre est déjà vieille de deux jours, parce que je suis retournée à mon vomissement, c'est-à-dire que j'ai recommencé encore une fois la dernière page de la nouvelle que je croyais finie². » Harassée, harcelée par le devoir écrire, Colette revient au pays où elle est née : le petit bureau, la table, la lampe, le papier bleu. « Que faisais-je, dans ce désert ? Ce n'était pas un désert. Je délaissais, chez moi, trois pièces étroites et closes, mes livres, le parfum que je vaporisais, ma lampe... Mais on ne vit pas d'une lampe, d'un parfum, de pages lues et relues. » Tout au long de sa vie d'écrivain, Colette dénonça de lettre en lettre le caractère « malsain » du travail d'écriture, sa tristesse : « Je ne sais pas travailler dans la joie ». Lorsque cela se doublera de la maladie du corps, écrire deviendra « un geste abhorré ». L'année de sa mort, elle écrit à Hélène Morhange, surnommée Moune, qu'elle souffre des mains et des bras : « Un écrivain qui ne peut plus écrire... Étrange douleur³... » Mais ce n'est chaque fois qu'un moment, celui où l'on pense qu'on était fait pour autre chose qu'écrire. On en revient. On y revient. Dans *Le Fanal bleu*, écrit de 1947 à 1949, Colette s'arrache à son dégoût et rejoint la fuite des mots dans d'autres mots que Proust avait connue jusqu'à en mourir :

Il n'est pas plus de 3 heures, rien ne pâlit encore au ras des toits. À raison d'une lanterne par pilier, je pourrais compter, d'ici, les arcades du Palais-Royal. [...] Or, si je suis immobile ce soir, je ne suis pas sans dessein, puisqu'en moi bouge – autre cette douleur torse, en grosse vis de pressoir – un sévice bien moins familier que la douleur, une insurrection qu'au cours de ma longue vie j'ai plusieurs fois niée, puis déjouée, finalement acceptée, car écrire ne conduit qu'à écrire. Avec humilité, je vais écrire encore. Il n'y a pas d'autre sort pour moi. Mais quand s'arrête-t-on d'écrire ? Quel est l'avertissement ? Un trébuchement de la main ? J'ai cru autrefois qu'il en était de la tâche écrite comme des autres besognes ; déposé l'outil, on s'écrie avec joie : « Fini ! » et on tape dans ses mains, d'où pleuvent les grains d'un sable qu'on a cru précieux... C'est alors que dans les figures qu'écrivent les grains de sable on lit les mots : « À suivre⁴... »

*

Que conclure ? Ce qui finalement rapproche le plus Colette de Proust, c'est ce qu'elle appelle la tentation du passé. « À mes dépens, j'ai eu le temps d'éprouver que la tentation du passé est chez moi plus vénémente que la soif de connaître

1. Colette, lettre à Marguerite Moreno, 28 septembre 1925.

2. Colette, lettre du 2 février 1944.

3. Colette, lettres à Moune et au Toutoune, 22 mars 1954.

4. Colette, *Œuvres*, éd. citée, t. IV, *Le Fanal bleu*, p. 1060.

l'avenir», écrit-elle en 1940 dans «La lune de pluie», pages mêlant l'autobiographie, la nouvelle et l'essai :

La rupture avec le présent, le retour en arrière et, brusquement, l'apparition d'un pan de passé frais, inédit, qu'ils me soient donnés par le hasard ou par la patience, s'accompagnent d'un heurt auquel rien ne se compare, et duquel je ne saurais donner aucune définition sensée. Haletant d'asthme parmi la nue bleueâtre des fumigations et le vol des pages une à une détachées de lui, Marcel Proust pourchassait un temps révolu. Ce n'est guère le rôle des écrivains, ni leur facilité, que d'aimer l'avenir. Ils ont assez à faire avec l'obligation de constamment inventer celui de leurs héros, qu'ils puissent d'ailleurs dans leur propre passé. Le mien, si j'y plonge, quel vertige ! [...] Outre la personne que je fus, il me révèle celle que j'aurais voulu être. [...] d'un aujourd'hui veuf de mystère, d'un demain auquel je ne demande rien¹.

Génie de Colette, faire planer l'ombre tutélaire de Proust au détour d'une méditation sur l'écriture à rebrousse-temps, au creux d'une page qu'il aurait pu signer de son nom.

Proust ou Colette, il n'y a pas à choisir. J'aime Colette avec et sans Proust. Quand elle le peint et quand elle se moque de lui. Et j'aime Proust pour et contre Colette. Quand il admire l'écrivain et ne comprend rien à la femme. Et j'aime l'un et l'autre, comme tous les écrivains qui ne peuvent ni savoir pourquoi ils écrivent ni cesser de noircir du papier pour recouvrir les blancs de la vie. Écrire pour que la vie ne finisse pas est un piège où l'on se retrouve écrivant pour ne pas finir d'écrire.

1. Colette, *Oeuvres*, éd. citée, t. IV, *Chambre d'hôtel*, «La lune de pluie», p. 66-67.